Droit constitutionnel 2

Infos pratiques

- **ECTS** : 4.5
- **Nombre d'heures** : 45.0
- **Période de l'année** : Enseignement second semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Cours magistral et Travaux dirigés
- **Ouvert aux étudiants en échange** : Oui
- **Composante** : Droit et science politique
- **Code ELP** : 5J2DDC2T

Présentation

Ce cours doit fournir aux étudiant.e.s les clés de compréhension du régime politique instauré par l'actuelle Constitution française et sa mise en oeuvre par ceux qui occupent les fonctions publiques depuis le 4 octobre 1958. Il s'intéresse aux principaux organes politiques et leurs rapports (Parlement, Gouvernement, Président de la République, Conseil constitutionnel...), à la place de la Constitution dans la hiérarchie des normes, et aux évolutions institutionnelles et jurisprudentielles de la Ve République.

Évaluation

SESSION 1
Régime standard : Contrôle continu, dont écrit de 3h
Régime dérogatoire : Ecrit 3h
SESSION 2
Ecrit 3h